

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 6429

présenté par

Mme Le Feur, Mme Toutut-Picard, Mme Cazebonne, M. Maire, M. Dombrevail, Mme Riotton,
Mme Tiegna, Mme Provendier, Mme Mörch, Mme Delpirou, Mme Jacqueline Maquet, M. Barbier,
Mme Meynier-Millefert, M. Michels et M. Templier

ARTICLE 48

Compléter l'alinéa 9 par le mot :

« naturelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rédactionnel vise à ajouter le mot "naturelles", pour préciser qu'un sol est regardé comme artificialisé si l'occupation ou l'usage qui en est fait affectent durablement tout ou partie de ses fonctions naturelles.